

L'INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE

Ensemble pour **prévenir,**
Ensemble pour **intervenir**

Pour prévenir l'intimidation

Développer l'équilibre

Afin de vivre des relations interpersonnelles saines et enrichissantes, les quatre sphères suivantes devront être développées auprès de votre enfant :

1. **L'estime de soi** : c'est la valeur que l'on s'accorde comme personne. Un enfant ayant une bonne estime de soi jumelée à une bonne capacité d'empathie sera capable de développer des rapports sociaux égalitaires.



2. **La connaissance de soi** : elle permet à votre enfant de développer le caractère unique de ce qu'il est. Un enfant ayant une bonne connaissance de soi fera de meilleurs choix et ce, dans les diverses sphères de sa vie.

3. **L'affirmation de soi** : elle permet à votre enfant d'être capable de dire « Non » à un geste non souhaité de sa part. Il existe trois catégories d'affirmation de soi : passive, agressive et positive. Cette dernière constitue la voie à privilégier dans un contexte de respect de soi et de l'autre.

NON!!

4. **La capacité à résister aux pressions externes** : elle permet à votre enfant, dans l'éventualité où il serait témoin d'intimidation, d'avoir l'habileté de ne pas suivre l'élève qui pose un geste d'intimidation.

Pour prévenir l'intimidation

Parent accompagnateur ou parent enquêteur ?

Quotidiennement, prenez quelques minutes avec votre enfant afin de discuter de sa journée à l'école.

Poser des questions à son enfant est essentiel. Non pas sous forme d'interrogatoire, mais davantage sous l'angle d'un moment de qualité parent-enfant. Les questions ouvertes sans possibilité de réponses oui-non favoriseront les échanges.

- Quel a été ton plus beau moment de la journée?
- Avec qui as-tu dîné?
- Est-ce qu'il y a des élèves que tu fréquentes moins? Pourquoi?
- Qui sont tes amis?
- Pourquoi aimes-tu être avec eux?
- À quoi jouez-vous?
- Qu'est-ce que ça veut dire « un adulte de confiance »? Qui sont-ils pour toi?

Si votre enfant parle peu de sa journée à l'école, vous pouvez lui parler de certains aspects de la vôtre ou de votre vécu en tant qu'élève. Ce type de conversation avec votre enfant ouvrira la porte à la dénonciation si une éventuelle situation d'intimidation surgissait.

Tous les enfants ne sont pas victimes d'intimidation!



Des acteurs différents et des besoins différents

- un enfant qui subit l'intimidation;
- un enfant témoin d'intimidation;
- un enfant qui pose des gestes d'intimidation.

Lors de la gestion et du suivi de la situation, parents et intervenants du milieu scolaire joueront un rôle déterminant, car inévitablement ces trois acteurs devront être accompagnés. Une différenciation des stratégies pour répondre aux besoins sera importante afin de s'assurer de l'efficacité de nos interventions.

Quels sont les signes d'un enfant victime d'intimidation à l'école?

Votre enfant :

- Revient-il à la maison avec des vêtements ou des objets abîmés?
- A-t-il perdu de l'intérêt pour des activités qu'il aimait?
- Invite-t-il peu d'amis à la maison ou est-il rarement invité chez des amis?
- Refuse-t-il d'aller à l'école?
- A-t-il souvent mal à la tête, au ventre?
- Perd-il de l'intérêt envers le travail scolaire?
- Ses résultats scolaires baissent-ils de façon inexplicable?
- Semble-t-il triste ou malheureux?
- Est-il irritable ou ressent-il de la colère?
- Réclame-t-il ou vole-t-il de l'argent?

Les signes représentent des indices et non une équation directe reliée à une situation d'intimidation. Certains éléments peuvent aussi être reliés à d'autres difficultés vécues par votre enfant.

L'intimidation

C'est...

Les comportements d'intimidation se répartissent sur un continuum de gravité allant de grave à très grave.

Ces comportements se manifestent verbalement, par écrit, physiquement ou par aliénéation sociale.

L'intimidation peut prendre diverses formes telles que l'agression physique, les propos humiliants, les menaces, le taxage, l'ignorance et l'isolement social.

Les quatre critères suivants permettent de déterminer s'il est question d'intimidation :

1. Une inégalité des pouvoirs (de par le nombre, l'âge ou le statut social);
2. L'intention de faire du tort;
3. Des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;
4. La répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période.

L'intimidation se veut un rapport de force entre individus.

Un conflit peut se régler par une intervention ponctuelle de courte durée. Dans le cas de l'intimidation, une analyse de la situation plus importante est nécessaire puisque la solution devra comporter diverses actions au cours d'une période plus longue.

Ce n'est pas...

Un conflit émerge lorsqu'un différend surgit entre élèves. Les volontés ou les objectifs des personnes impliquées sont incompatibles et un terrain d'entente est difficile à atteindre.

Tous les enfants font l'objet, à un moment ou à un autre, de taquineries ou se trouvent plongés au coeur de conflits. De telles situations font partie intégrante du processus de socialisation de l'élève ce qui n'est pas du tout le cas en matière d'intimidation. Ainsi, l'intervention en matière de gestion de conflits portera davantage sur une approche de type gagnant-gagnant, car cette situation implique généralement un rapport de forces égales entre individus.

Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constituent pas nécessairement des actes d'intimidation, mais il s'agit plutôt de gestes violents et répréhensibles sur lesquels il faut intervenir.

Pour intervenir en situation d'intimidation

Si mon enfant est victime d'intimidation à l'école

La loi du silence est une caractéristique non négligeable de l'intimidation, il importe donc d'amener votre enfant à distinguer les termes « dénoncer » et « stooler ».

Dénoncer, c'est demander de l'aide, c'est dire NON à une situation inacceptable pour soi ou pour l'autre, et ce, pour la sécurité scolaire de tous.

Stooler, c'est rapporter dans le but de mettre l'autre dans l'embarras, de le faire punir.

L'enjeu : que votre enfant reprenne le pouvoir sur la situation en fonction de ses capacités et de son développement.

- Qu'est-ce qui se passe?
- Comment te sens-tu présentement?
- Où est-ce que ça se passe?
- Comment ça se passe?
- Depuis quand?
- Qui t'intimide?
- Est-ce qu'il y a des témoins?
- Qu'est-ce que tu as essayé de faire?
- En as-tu parlé à un adulte de l'école?
À qui?

Votre rôle consistera surtout à soutenir et à accompagner votre enfant à travers cette réalité. Voici quelques pistes d'intervention :

- Félicitez-le d'en avoir parlé et prenez le temps de l'écouter;
- Prenez la situation au sérieux ;
- Établissez une entente avec votre enfant sur le moyen que vous allez prendre afin d'informer l'école;
- Évitez de régler tous les problèmes à sa place. Votre enfant a besoin d'être rassuré, mais il doit inévitablement être mis à contribution dans la recherche de solutions.

Initiez le dialogue avec votre enfant par des questions ouvertes

Si vous croyez que votre enfant est victime d'intimidation à l'école, référez-vous à la section « pistes de solution ».



Si mon enfant est témoin d'intimidation à l'école

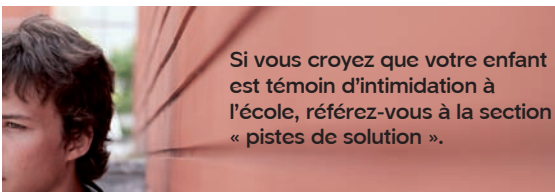
La présence de témoins augmente le sentiment de pouvoir de l'élève intimidateur. Par contre, **les témoins peuvent réellement faire la différence quant à l'arrêt des gestes d'intimidation.**

Sensibilisez votre enfant à l'importance d'agir s'il est témoin. Proposez-lui trois alternatives :

1. Dénoncer la situation à un adulte de l'école;
2. S'il se sent capable, il peut intervenir auprès de l'intimidateur en lui disant de cesser ses gestes. Par contre, l'enfant ne doit pas mettre sa sécurité en danger;
3. Soutenir la victime en lui disant qu'il est en désaccord avec ce comportement. Il peut aussi lui conseiller d'en parler à un adulte.

Félicitez votre enfant lorsqu'il pose des gestes pour faire cesser l'intimidation. Initiez le dialogue avec votre enfant par des questions ouvertes

- Qu'est-ce qui a provoqué l'incident?
- As-tu choisi d'assister à l'intimidation?
- Comment ta présence influence-t-elle le comportement de l'élève qui a recours à l'intimidation?
- Comment te sentais-tu lorsque tu regardais l'incident d'intimidation?
- Comment te sens-tu présentement?
- Qu'aurais-tu pu faire d'autre, soit pour prévenir ou pour intervenir, lors de la situation d'intimidation?



Si vous croyez que votre enfant est témoin d'intimidation à l'école, référez-vous à la section « pistes de solution ».

Si mon enfant fait preuve d'intimidation à l'école

Il est important de comprendre que l'enfant qui fait preuve d'intimidation recherche le pouvoir et retire un certain plaisir à poser ce type de gestes. Ces gestes se font pratiquement toujours devant témoins, mais à l'abri du regard des adultes. Les élèves intimidateurs ont aussi besoin d'aide afin qu'ils développent d'autres alternatives à ces comportements.

L'enjeu : conserver une position claire face à ce type de comportement. Rien ne justifie la violence !

Quelques pistes d'intervention :

- Exprimez votre désaccord envers son geste
- Évitez de banaliser la situation
- Travaillez en partenariat avec l'école
- Aidez votre enfant à comprendre la gravité de ses gestes et exposez clairement les conséquences si votre enfant poursuit ce genre de comportement
- Sensibilisez-le aux différences
- Discutez des différentes façons de gérer sa colère
- Référez-vous à un professionnel de la santé si l'intimidation se poursuit ou si le problème vous préoccupe.

Initiez le dialogue avec votre enfant par des questions ouvertes

- Quand cela est-il arrivé?
- Où cela est-il arrivé?
- Qu'est-ce qui s'est passé?
- Comment te sens-tu?
- Qu'est-ce que ça t'apporte?
- En quoi les actes que tu as posés peuvent-ils causer du tort à quelqu'un?
- Qu'est-ce que tu vas faire pour que ce comportement ne se reproduise plus ?

Si vous croyez que votre enfant fait preuve d'intimidation à l'école, référez-vous à la section «pistes de solution».

Les pistes de solutions

En situation d'intimidation, la médiation et la résolution de conflits ne sont pas des moyens d'intervention à privilégier.

Pour qu'une intervention soit efficace auprès de l'enfant, qu'il soit victime, témoin ou intimidateur, il importe de considérer son âge, son niveau de développement et son aptitude à comprendre la situation. Une analyse de celle-ci permettra de bien répondre aux besoins des acteurs impliqués.

Le changement d'école ou de groupe n'est pas une solution. Une intervention de cette nature aura tendance à stigmatiser davantage l'élève victime d'actes d'intimidation. L'intimidation est une réalité complexe, des pistes de solution plus étoffées doivent donc être priorisées.

□ Une communication avec l'enseignant (e) ou tout adulte de l'école qui est signifiant pour votre enfant est à établir afin de s'assurer d'une lecture partagée de la situation;

□ Une collaboration avec la direction d'école et la personne responsable du dossier intimidation dans ce milieu est nécessaire. Il est impératif de déterminer les interventions futures à privilégier auprès de l'enfant :

- le suivi à court et à moyen terme;
- les ateliers d'apprentissages sociaux;
- les mesures d'aide;
- le plan de sécurité ou d'accompagnement;
- les conséquences et les sanctions imposées.

Si la situation a des incidences qui dépassent le cadre scolaire, d'autres ressources peuvent aider votre enfant. Demandez l'aide d'un professionnel de l'école, du CSSS, des services policiers ou de tout autre organisme communautaire.





En tant que parents...

Vous constituez le meilleur bouclier pour protéger votre enfant de l'intimidation. Une relation affective signifiante avec celui-ci, lui permettra de réaliser que malgré la situation d'intimidation qu'il vit à l'école, les personnes les plus importantes pour son développement, vous, SES PARENTS, le percevez positivement.

En conclusion, votre famille constitue, de par sa nature profonde, le refuge ultime de vos enfants lors de moments difficiles. Votre importance est sans bornes et votre collaboration avec le milieu scolaire constitue le facteur de protection le plus probant afin d'établir des interventions de qualité dans une visée de partenariat école-famille.

colère
 PRÉVENTION
 LEADER conséquences
 détournement toxicomanie
 racisme VICTIME
 NIER pousser SARCASMES
 TAIRE soutien différence
 rumeurs dégrader
 Colère BUIV EXCLUSION SOLITUDE TÉMOINS ÉGALITÉ parents
 SUIV criminalité loi du silence ACTEURS EXTORSION ÉVALUATION
 Suspension DIFFÉRENCE rassembler écoles COMITÉ scolaire
 LOI DU SILENCE dénigrer INTERVENTION PARENTS
 voler sécuritaire tourmenter DÉTRESSE soutien scolaire
 DÉVOUER ÉCOUTER DOMINER COMMUNAUTÉ TOURNEMENT
 groupe HOSTILITÉ Fuir réparation bousculer ÉVALUATION
 DÉTRESSE apprendre scolaire HUMILIATION

Ensemble pour prévenir Ensemble pour intervenir

HAINES LOI DU SILENCE PRÉVENTION
 Fuir apprendre HUMILIATION conséquences
 EXCLUSION SOLITUDE TÉMOINS ÉGALITÉ
 DÉTRESSE accompagnement rumeurs
 BOUSCULER conséquences INTERVENTION
 groupe racisme PARENTS
 ACTEURS COMMUNAUTÉ BLESSURES
 Suspension dégrader
 détournement toxicomanie harcèlement
 DOMINER Fuir
 ADRESSEUR DÉJOUER
 rassembler
 ÉVALUATION
 colère